

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

MODULE 1

Analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires propres aux pharmacies à usage intérieur

Mr Mme

Nom de famille :

Nom d'usage :Prénoms

N° Sécurité Sociale :

Date, lieu et département de naissance :

Adresse :

Ville :Code postal :

Coordonnées téléphoniques : Mail :

Employeur (coordonnées complètes)

.....
.....

Nature de la prise en charge

- Je fais une demande dans le cadre du plan de formation de mon établissement. Je joins l'attestation de prise en charge financière de mon établissement.
- Je fais une demande dans le cadre d'un congé individuel de formation professionnelle auprès de mon établissement. Je joins l'engagement de paiement.
- Je fais une demande de disponibilité pour études auprès de mon établissement. Je joins l'engagement de paiement.

Assurances

Le CHU de TOURS souscrit un contrat d'assurance couvrant les garanties "Responsabilité Civile" et "Risques Professionnels" des étudiants conformément à l'article L. 412-8 du code de la sécurité sociale.

Les frais d'assurance « responsabilité civile » vie privée sont à la charge de l'étudiant VAE.

A....., le

Signature

Précédé de la mention «Lu et approuvé »

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ENGAGEMENT DE PAIEMENT DU CONTRACTANT

(à joindre au dossier d'inscription si les frais de formation ne sont pas pris en charge par l'établissement)

Je soussigné(e) Mme, Mr m'engage sur l'honneur à régler les frais de formation du **Module 1** « Analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires propres au PUI », soit la somme de **776 euros (tarif 2023)**.

Les frais de formation seront à régler en une seule fois en fin de formation.

A, le

Signature

Emmanuelle Quemard
Directrice
☎ 02.34.38.95.85
e.quemard@chu-tours.fr

Martine Le Verger
Conseiller Scientifique

Sylvie Delorme
Secrétaire Pédagogique
☎ 02.47.47.80.18
☎ 02.47.47.85.02
secretariat.cfpph@chu-tours.fr

Tony Huet
Cadre de Santé Formateur
☎ 02.47.47.91.53
t.huet@chu-tours.fr

Florence Rodrigues
Cadre de Santé Formateur
☎ 02.47.47.70.48
f.rodrigues@chu-tours.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

MODULE 1

Analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires propres aux pharmacies à usage intérieur

OBJECTIFS DE FORMATION

MODULE 1

100 heures en CFPPH

105 heures en PUI

Analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires propres aux pharmacies à usage intérieur.

Les méthodes et contenus dispensés au cours de ce module visent à donner à l'apprenant, les «outils et codes » nécessaires à la compréhension de sa pratique professionnelle. A l'issue de ce module de formation théorique et pratique, il doit être en mesure :

- d'évaluer la conformité et la recevabilité de la demande selon la réglementation et les procédures internes de la PUI
- d'identifier les ordonnances et les demandes prioritaires
- de détecter les éléments d'analyse de la prescription : interactions, incompatibilités, redondances
- de déceler des erreurs de posologie
- d'établir un lien entre la prescription et la délivrance
- d'évaluer le degré de gravité de la situation nécessitant l'intervention du pharmacien
- de rechercher selon les protocoles établis les informations sur les substitutions et produits disponibles
- d'utiliser les logiciels et autres outils d'analyse de prescription
- de traduire de manière opérationnelle les décisions des comités institutionnels (COMEDIMS, CSIMR, CLIN ...)
- de formuler des recommandations sur le bon usage du médicaments

CALENDRIER DE L'ALTERNANCE

MODULE 1

SESSION 2023-2024

2^{ème} semestre 2023

100 heures en CFPPH : 3 semaines réparties sur :

Semaine 38: Du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2023

Semaine 41: Du lundi 09 au vendredi 13 octobre 2023

Semaine 42: Du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2023

Semaine 46: Du lundi 13 au vendredi 17 novembre 2023

Semaine 49: Du lundi 04 au vendredi 08 décembre 2023

Semaine 50: Du lundi 11 au vendredi 15 décembre 2023

+ Évaluation des enseignements théoriques

105 heures en PUI : 3 semaines (au choix)

Semaine 39 : Du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2023

OU/ET

Semaine 40 : Du lundi 02 au vendredi 06 octobre 2023

OU/ET

Semaine 43 : Du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023

OU/ET

Semaine 44 : Du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2023

OU/ET

Semaine 47 : Du lundi 20 au vendredi 24 novembre 2023

OU/ET

Semaine 48 : Du lundi 27 novembre au vendredi 01 décembre 2023

OU/ET

Semaine 51 : Du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2023

OU/ET

Semaine 01 : Du lundi 02 au vendredi 05 janvier 2024

DATE LIMITE D'INSCRIPTION MODULE 1

A LA SESSION 2023-2024

Au plus tard le **31 juillet 2023**

Lieu de formation : Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière

Site de l'Institut de Formation des Professions de Santé CHRU Tours

2 rue Mansart

37170 Chambray lès Tours

Nombre de participants : 4 personnes

Coût : 776 euros (tarif 2023)

Modalités d'inscription :

Adresser le dossier complet pas courrier postal uniquement et accompagné de :

- 1 copie du diplôme du BP
- 1 copie de l'attestation CPAM
- 1 photo d'identité
- 1 copie de la carte d'identité en cours de validité (recto-verso)

au :

CFPPH – voie VAE – CHRU Tours

Site IFPS - 37044 TOURS Cedex 9

☎ 02 47 47 80 18

📠 02 47 47 85 02

AUTORISATION DE PARUTION SITE INTERNET

Je soussigné(e) Mme (1*) – M.

(2*) AUTORISE

(2*) N'AUTORISE PAS

le CFPPH du CHRU de Tours et la DREETS de la Région Centre-Val de Loire à faire paraître mon nom sur la liste des étudiants admis au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière publiée sur leurs sites internet respectifs.

A....., le

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »

1* Indiquez votre nom d'usage

2* Cochez la case correspondante